



NOVEMBRE


REVUE DE L'ANNÉE



ZIMBABWE: Le changement au sommet s'est finalement produit lorsque le président Mugabe a été contraint de démissionner, mais il n'est pas certain que cela mènerait à une amélioration des conditions de la société civile.



HONDURAS: Les manifestations de masse ont accueilli les élections condamnées par beaucoup comme ayant été truquées. Le gouvernement a réagi en déclarant l'état d'urgence.



NATIONS UNIES: L'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une résolution, émanant du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, sur la protection des défenseurs des droits de l'homme.

Le Zimbabwe a connu un drame politique ce mois-ci lorsque son président de longue date, Robert Mugabe, a finalement été contraint de se mettre à l'écart, poussé par l'armée et par son parti. Bien que le changement ait provoqué des célébrations, il est encore difficile de savoir jusqu'à ce quel point cela sera positif pour l'ouverture de l'espace de la société civile et pour la démocratie.

En revanche, au Cambodge, un dirigeant chevronné a tenté de consolider son pouvoir, au moment où le pays est devenu de facto un état à parti unique après que la Cour suprême a décidé de **dissoudre** le Cambodge National Rescue Party, le principal parti d'opposition, et a **banni** de la politique plus d'une centaine de ses membres pendant cinq ans. On prétendait que le parti conspirait avec le concours d'étrangers pour tenter de renverser le gouvernement ; son chef avait été arrêté pour trahison en septembre. Suite à cette décision, le Premier ministre Hun Sen a porté son attention sur la société civile, chargeant le ministère de l'Intérieur d'enquêter sur le Centre cambodgien pour les droits de l'homme (CCDH) en vue de **le fermer**. Le CCDH a été dénigré, accusée d'être en lien avec l'opposition désormais interdite et avec les intérêts étrangers. Le centre a **insisté** sur sa nature indépendante et non partisane. Le gouvernement a encore consolidé son emprise sur le pouvoir en septembre quand il a forcé un quotidien indépendant, le **Cambodian Daily**, à fermer à cause de l'imposition soudaine d'une énorme facture fiscale. Le succès aux élections de 2018 ne sera sûrement qu'une formalité pour le Premier ministre Hun Sen, au pouvoir depuis 1985 et désireux **de s'y maintenir encore dix ans de plus**.

Chez le principal allié du Cambodge, en Chine, l'activiste taiwanais **Li Ming-che** a été condamné à cinq ans de prison. Il avait participé aux groupes en ligne pour la démocratie et sa détention pendant 170 jours est intervenue après sa venue sur le continent en mars. On lui a aussi refusé la possibilité de prendre contact avec sa famille et de désigner son propre avocat. C'est la première fois qu'un ressortissant taiwanais est accusé et reconnu coupable de subversion contre le pouvoir de l'État chinois, suggérant ainsi une nouvelle hausse du ton de la Chine dans ses relations avec Taïwan et dans le traitement

des ressortissants étrangers. Pendant le mois de novembre, Skype a été **retiré** des magasins d'applications chinois, alors qu'il a été révélé qu'Apple avait supprimé 674 applications de réseau privé virtuel (VPN, par ses sigles en anglais) de son magasin chinois, montrant ainsi un autre signe de l'état de la liberté sur internet dans le pays.

Au Honduras, **les élections** se sont conclues officiellement par une mince victoire du président sortant, poussant de nombreux membres de la société civile à crier à la fraude, ce qui a conduit à la convocation de manifestations de grande ampleur et des actes de violence de l'État. En amont des élections municipales cubaines, **on signale** que des candidats indépendants ont été harcelés par les autorités, y compris par le biais de détentions. Au moins 25 de ces incidents ont été répertoriés pendant le mois précédent le scrutin. Au Somaliland, bien que les élections aient été déclarées majoritairement pacifiques par les observateurs internationaux, elles ont été précédées par de nouvelles **restrictions de l'espace civique**, affectant particulièrement la liberté d'expression. Les réseaux sociaux ont été **bloqués** pendant une semaine, tant avant qu'après le vote, tandis qu'en amont de l'élection, la chaîne somalienne basé au Royaume-Uni, Kalsan TV, a été empêchée de diffusion après l'émission d'images montrant des troubles lors d'un rassemblement du parti au pouvoir dispersés à l'aide de munition réelle. Après le vote, le site d'information Hadhwanaagnews a été bloqué pour avoir critiqué la gestion de l'élection et deux journalistes, Ahmed Sa'ed et Mohamed Ege, ont été arrêtés après avoir dénoncé la corruption d'un maire. Le mois précédent, deux journalistes, Jacfar Ali Daacad et Ali Nur Siad-Ahmed, avaient été tués dans une embuscade et dans un attentat à la bombe, et au moins deux manifestants ont été tués lors de manifestations postélectorales ; les forces de sécurité ont manifestement utilisé des balles réelles.

Au Congo, plusieurs journalistes ont été **agressés** par les forces de sécurité et leurs téléphones et équipement ont été confisqués à la veille d'une conférence de presse de l'opposition. Au Burundi, les fréquences de plusieurs stations de radio ont été **brouillées et piratées**, alors que le site d'information Les Pharaons avait été bloqué, apparemment pour des raisons politiques.

Une situation similaire s'est produite au Sri Lanka, où le site d'informations Lanka E News a été **bloqué** par le gouvernement après qu'il a informé sur des affaires de corruption présumée touchant le président. En Israël, la liberté sur internet est toujours sous attaque. Depuis octobre 2015, **on a signalé** l'arrestation de 280 citoyens palestiniens par les forces de l'État israélien après qu'ils avaient publié sur les réseaux sociaux ou aimé les publications d'autres personnes. Souvent, à leur libération, on leur a interdit l'utilisation de ces réseaux.

Une autre région ayant connu des attaques contre la liberté d'expression est le Baloutchistan, au Pakistan, **des manifestations** ont eu lieu à la suite de tentatives de fermeture de journaux. Les agences de l'État ont suivi des tactiques déjà vues ailleurs consistant à retirer la publicité institutionnelle de manière sélective et à rendre plus difficile la distribution des journaux, tandis que la détérioration de la sécurité a accru la menace sur la liberté des médias. L'enlèvement de cinq blogueurs en janvier est loin d'être une exception : le Pakistan a vu se produire **nombre** d'autres raids armés de la police ainsi que la détention de critiques très connus sur les réseaux sociaux, grâce aux pouvoirs élargis accordés par la loi de 2016 sur la cybercriminalité.

De manière plus générale, *Freedom House*, dans son rapport *Freedom on the Net* de 2017, a souligné à quelle point l'espace civique sur internet est devenu de plus en plus contesté. Il révèle qu'au moins 30 gouvernements maintiennent des armées rémunérées de personnes chargées de façonner les opinions et de répandre de fausses informations sur les réseaux sociaux. De même, il signale que leurs tactiques sont devenues de plus en plus sophistiquées. D'ailleurs, selon le rapport, la manipulation sur internet a joué un rôle dans les élections d'au moins 18 pays au cours de l'année. La célèbre blogueuse d'extrême droite **Jenna Abrams**, qui comptait près de 70 000 abonnés et dont les opinions ont été largement relayées par de nombreux médias, s'est révélée ne pas être une véritable citoyenne américaine, mais un personnage fictif entretenu par une « ferme à trolls » financée par le gouvernement russe, signe révélateur de la subtilité des processus de manipulation.

Les médias russes et américains n'avaient pas grand-chose à gagner de la dispute qui a éclaté en novembre entre leurs deux gouvernements. Après que la chaîne soutenue par l'État russe, RT, a été **contrainte** de s'inscrire en tant qu'« agent étranger » aux États-Unis, le parti au pouvoir en Russie a promis d'exercer des représailles en plaçant de nouvelles restrictions sur les diffuseurs de contenus et sur les réseaux sociaux gérés par des entreprises américaines. En Russie, un peu plus tard dans le mois, une loi avait été **approuvée** exigeant des médias bénéficiant d'un financement international d'être classés comme « agents étrangers », suivant ainsi la méthode déjà appliquée aux OSC. De même, on a signalé que gouvernement russe cherchait à interdire la circulation de la presse écrite étrangère dans le pays. Ce mois-ci nous a fourni une nouvelle preuve des dommages causés par le dénigrement des médias, qualifiés de « *fake news* » par le président Trump. En effet, **des médias libyens** se sont emparés d'un de ses tweets dans lequel il attaquait la CNN pour l'utiliser contre un reportage sur l'esclavage produit par la chaîne, contribuant ainsi à son discrédit.

En revanche, de bonnes nouvelles nous sont parvenues d'Italie où le gouvernement **a annoncé** la création d'un nouvel organe, le Centre de coordination pour la protection de la liberté de la presse, lequel pourrait potentiellement faire avancer la lutte contre l'impunité qui sévit concernant les attaques contre les journalistes. Au moins 345 menaces contre des journalistes ont été recensées dans le pays en 2017. En novembre, deux journalistes, Daniele Piervincenzi et Edoardo Anselmi, ont été **violemment agressés** par un mafieux présumé.

Autre revers pour les espoirs de réforme, l'Arabie saoudite a **introduit** une nouvelle loi contre le terrorisme, la Loi sur la lutte contre les crimes terroristes et leur financement. Les préoccupations de la société civile provenaient de ses imprécisions, entre autres d'une définition vague du terrorisme, suscitant la crainte que cette loi puisse être utilisée contre les activistes et les défenseurs des droits de l'homme. Cette loi a également étendu les pouvoirs pour imposer des interdictions de voyage et a contribué à criminaliser diverses formes de désobéissance civile non violente. Pendant

ce temps, la nouvelle constitution de la Libye a été critiquée par de nombreux membres de la société civile en raison de ses vagues dispositions sur la liberté d'expression et sur la liberté des médias dans un contexte qui reste toujours très dangereux pour les journalistes. En Lituanie, la Loi sur le renforcement de la famille a été adoptée malgré l'opposition de nombreux membres de la société civile, craignant qu'elle ne contribue à perpétuer l'inégalité entre les sexes et contre les personnes LGBTI, et permette aux groupes conservateurs d'accéder aux fonds publics. Dans un registre plus positif, en Argentine, après de vastes revendications de la société civile, une loi a été votée en novembre pour exiger que la moitié des sièges du Parlement national soient occupés par des femmes. La société civile belge a elle aussi intenté une action en justice pour défendre ses droits contre les changements proposés aux lois de l'urbanisme. Sept organisations ont uni leurs forces pour amener le gouvernement flamand devant la Cour constitutionnelle, arguant que les changements proposés limiteraient la capacité des citoyens à faire appel contre les décisions sur les grands projets de construction.

Au Bangladesh, on a observé des tentatives visant à renforcer le contrôle de l'État sur les OSC. Les ministres du gouvernement ont appelé à une surveillance plus stricte des OSC nationales et internationales, y compris de leur financement et de leurs dépenses, après les avoir accusées d'encourager les travailleurs à se mobiliser. Au Tadjikistan, les autorités ont fermé *Rohi Zindaghi* (Parcours de vie, en français), une OSC travaillant sur les droits des minorités sexuelles, à la suite d'une longue série d'inspections. Il a également été révélé que le gouvernement maintient un registre spécial des personnes LGBTI. Après la fermeture de *Rohi Zindaghi*, le gouvernement a durci les sanctions réglementaires en matière de sécurité incendie, suscitant des préoccupations au sein de la société civile : *Rohi Zindaghi* et d'autres OSC sont souvent inspectées de manière intrusive en invoquant des raisons de sécurité incendie. Au Kazakhstan, une OSC a également été fermée : la demande d'inscription d'*Alash Zholy*, organisation s'opposant aux plans de réforme agraire du gouvernement, a été jugée rejetée. Dans un registre plus positif, l'Équateur a vécu un revirement historique dans la tentative de l'État pour contrôler les OSC, lorsque la Fondation Pachamama, une OSC

environnementale dont la fermeture avait été ordonnée en 2013 après qu'elle s'était opposée aux forages pétroliers, a reçu l'autorisation officielle pour réouvrir ses portes.

Au Guatemala, le Comité de Desarrollo Campesino (CODECA) a organisé le 7 novembre une manifestation nationale contre la corruption qui sévit dans le pays. Au moins deux décès sont à déplorer : Antonio Pérez de León a été tué alors qu'il quittait sa maison pour se joindre à la manifestation, et Vicente Calderón a été renversé par une voiture pendant la manifestation. Après les blocages de routes par les manifestants, un projet de loi sur le terrorisme introduisant des peines beaucoup plus sévères pour les actions concernant les édifices publics, les routes ou d'autres voies de transport a été présenté. Un groupe d'entreprises du secteur privé a également intenté une action en justice contre CODECA pour incitation au crime et sédition. Dans le même temps, en Biélorussie, Vladimir Neklyaeu, un homme politique de l'opposition, a été détenu pendant 10 jours simplement pour avoir appelé à participer à une manifestation. En Gambie, la police a interdit une manifestation contre l'approvisionnement en électricité et en eau, bien que l'autorisation ait été accordée auparavant.

Une grève nationale des enseignants a débuté en Mongolie en réponse à un gel des salaires imposé conformément aux conditions exigées par le FMI. Alors que les grèves d'enseignants se poursuivent aussi en Guinée, le président Alpha Condé a menacé de fermeture les médias couvrant les activités du dirigeant syndical Aboubacar Soumah, les accusant d'être complices de rébellion. Les stations de radio ont été suspendues ou bloquées. Après la suspension d'une radio pour avoir diffusé une interview avec Soumah, plus de 40 stations de radio se sont tuées pendant un jour en signe de protestation. Deux jeunes manifestants ont été tués et plusieurs enseignants en grève ont été arrêtés pendant les manifestations.

En RDC, la mission de maintien de la paix de l'ONU, la MONUSCO (Mission de l'Organisation des Nations unies pour la stabilisation en RDC), a appelé le gouvernement à permettre la tenue de manifestations antigouvernementales

pacifiques, suite à l'annonce d'élections différées en décembre 2018, deux ans après la fin constitutionnelle du mandat du président Kabila et en violation d'un accord de décembre 2016. Malgré cela, le gouvernement **a interdit les réunions de plus de cinq personnes** dans le but de contrecarrer une série de rassemblements planifiés. Quelques manifestations ont eu lieu et ont subi une violente répression. Le mois suivant, les forces de sécurité **ont tué au moins huit personnes** et en ont arrêté plus d'une centaine en réponse aux manifestations menées par un groupe catholique. L'accès à internet et aux SMS a également été bloqué et les fréquences de stations radio brouillées. L'ampleur de la répression étatique a été clairement établie dans **le rapport de l'ONU** de janvier 2018, lequel concluait que les agents de l'État avaient commis 1176 exécutions extrajudiciaires en 2017, les forces armées étant les principales responsables.

Des manifestations d'une toute autre nature ont eu lieu en Pologne le 11 novembre : **60 000 personnes** ont défilé à travers le centre de la capitale, Varsovie, lors d'une célébration nationaliste le jour de l'indépendance du pays. Le défilé a **profité du soutien des membres du parti au pouvoir en Pologne**, lequel se définit comme un parti patriotique. L'événement a été marqué par des chants et des bannières d'extrême droite, racistes et xénophobes, et de violentes attaques contre des manifestants antifascistes. Le même mois, la chaîne privée de télévision TVN a été condamnée à une amende de 414 000 dollars américains pour avoir couvert les manifestations de l'opposition en 2016. Elle était accusée d'avoir encouragé des comportements portant atteinte à la sécurité de la Pologne. En revanche, **des milliers de personnes se sont rassemblées** à Montréal, au Canada, le 12 novembre, pour manifester contre la haine et le racisme. L'événement a rassemblé plus de 160 organisations, dont des groupes de défense des droits des femmes, des mouvements altermondialistes et des associations d'étudiants. Elle faisait partie des nombreuses manifestations contre la discrimination et la haine qui ont eu lieu partout au Canada, entre autres une manifestation à Toronto le mois précédent. En Allemagne, des militants ont construit **une réplique** du Mémorial de l'Holocauste de Berlin devant la maison d'un homme politique

de l'AfD qui avait déclaré que l'Allemagne ne devait plus se sentir coupable pour le nazisme, offrant ainsi une réponse créative à la montée des politiques d'extrême droite.

Un rapport du Conseil de sécurité de l'ONU a révélé que près de 1,25 million de personnes **sont confrontées à la famine** au Soudan du Sud. Cette situation est due au conflit et à l'hyperinflation qui ravagent le pays. Le gouvernement a été accusé de bloquer l'aide alimentaire dans les zones liées à l'opposition jusqu'à ce que les États-Unis menacent de retirer leur aide, après quoi le gouvernement a ordonné que les convois d'aide soient autorisés à se rendre dans toutes les régions. Au Soudan du Sud la situation reste très **dangereuse** pour la société civile : dans les derniers mois de 2017, le journaliste indépendant Christopher Allen a été tué par les forces gouvernementales alors qu'il faisait des reportages au côté des forces rebelles. Pour sa part, la Croix-Rouge a suspendu ses activités dans la région d'Équatoria. Au total, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies **a rapporté** que 27 travailleurs humanitaires ont été tués au Soudan du Sud en 2017. En décembre ont eu lieu **plusieurs violations** du cessez-le-feu convenu entre le gouvernement et les groupes rebelles.

Au niveau international, l'Assemblée générale des Nations unies **a adopté une nouvelle résolution** sur la protection des défenseurs des droits de l'homme, ouvrant ainsi la voie à une potentielle reconnaissance de leur rôle et de leur statut. Le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme a précisé combien cette protection était nécessaire lorsque qu'il **s'est déclaré préoccupé** par les agressions verbales ou par les menaces éprouvées par ses rapporteurs spéciaux au Burundi, en Érythrée et aux Philippines, après qu'ils avaient rendu compte de la situation des droits de l'homme dans leur contexte, comme le leur avait ordonné le CDH.

À la Haye, le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie **a condamné** le chef de guerre serbe de Bosnie, Ratko Mladic, à la prison à vie pour génocide et crimes de guerre commis dans les années 1990, nous montrant ainsi qu'il est possible de contester l'impunité. Les conséquences de la guerre des

Balkans se font toujours sentir dans l'actuelle Bosnie-Herzégovine. En 2017, les partisans de Mladic **se sont rassemblés** lors de l'anniversaire du génocide de Srebrenica, et le journaliste **Dragan Bursac** a reçu des menaces de mort après avoir écrit à ce sujet, alors que plus de 8000 personnes ont scandé des **slogans fascistes** pendant un concert nationaliste croate dans la ville de Mostar.

Pendant ce temps, les gouvernements se sont réunis pendant la 23ème Conférence des parties (**COP23**) de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques pour partager leurs plans pour la mise en œuvre de l'**Accord de Paris** de 2015. Cette réunion, présidée par Fidji, visait à maintenir l'élan pour la réalisation d'objectifs ambitieux dans la réduction des émissions de carbone et pour assurer des actions nationales solides par les États. La COP23 a enregistré des progrès encourageants, notamment en matière de genre, avec l'accord sur le premier **Plan d'action pour l'égalité des sexes** sur le changement climatique, et sur les droits des peuples autochtones, avec la finalisation de la **Plate-forme des communautés locales et des peuples autochtones**, dont le but est de contribuer à ce que la voix de ces peuples soit mieux entendue dans les divers processus. Cependant, de nombreux membres de la société civile ayant assisté et défendu les événements de la COP23 se sont inquiétés en raison de la lenteur du changement dans de nombreux pays et de l'absence marquée de l'administration américaine des discussions suite au retrait décidé par le président Trump. Les États-Unis sont restés complètement isolés après la **ratification** de l'Accord de Paris par le Nicaragua et la Syrie en octobre et novembre respectivement. Ils étaient le seul gouvernement resté à la marge de cet accord. La **coalition** « *We are still in* » formée par des gouverneurs des États américains, des maires et des chefs d'entreprise a relevé le défi de combler le vide laissé au sein de la COP23, soulignant que bien que l'administration Trump se retire de l'Accord de Paris, de nombreux Américains le soutiennent toujours.

Le gouvernement américain s'est davantage éloigné des initiatives internationales en novembre, lorsqu'il a **annoncé** la fin de la mise en œuvre

au niveau national de l'*Extractive Industries Transparency Initiative* (EITI), la norme mondiale pour la publication des informations sur les industries pétrolière, gazière et minière. Un autre État lui emboitant le pas est le **Niger** : le progrès des actions de son gouvernement avait été évalué comme insuffisant selon les normes de l'EITI. Postérieurement, le pays a annoncé son retrait de la mise en œuvre de l'initiative, suscitant la crainte d'un effet domino. Pendant ce temps, le gouvernement de la Turquie a déclaré qu'il **réduirait** son financement au Conseil de l'Europe après que l'organisme a remis son Prix des droits de l'homme Vaclav Havel à Murat Arslan, juge turc et défenseur de l'indépendance judiciaire détenu pour des liens présumés avec le coup d'État de 2016.

La société civile a critiqué le **sommet** de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), qui s'est tenu aux Philippines en avril et en novembre. Il est resté largement inaccessible et s'est concentré sur les affaires plutôt que sur les questions de droits, et a exclu systématiquement les voix des femmes, des paysans et des personnes LGBTI. Le réseau *Asean Civil Society Conference/Asean People's Forum* a qualifié la participation de la société civile au sein de l'ASEAN comme « dépourvue de tout sens » et a noté que des années de tentatives pour permettre sa participation n'avaient pas vraiment produit des progrès réels. Pendant le sommet, la société civile a défilé pour protester contre les violations des droits de l'homme au Myanmar, contre l'effondrement de l'État de droit dans la région et contre les politiques économiques injustes. De même, lors du Sommet Union Africaine – Union Européenne de deux jours, la société civile a souligné que les sociétés civiles africaine et européenne n'ont disposé que de **trois minutes chacune** pour parler. Les OSC **se sont plaintes** de l'hermétisme et du manque d'opportunités offertes à leur participation.

ZIMBABWE : EN ATTENDANT LE CHANGEMENT LE RÉALISME SAISIT LA SOCIÉTÉ CIVILE

Le changement a finalement atteint le sommet de l'État au **Zimbabwe** en novembre : après 37 ans au pouvoir, le président Robert Mugabe a été contraint de démissionner par l'armée. Mugabe a finalement démissionné après une semaine remplie d'incertitude qui a vu des chars défilier dans les rues de la capitale, Harare, des manifestations publiques, et sous la pression intense du parti au pouvoir, le ZANU-PF, et de l'influente association des anciens combattants. Son éviction a été déclenchée par sa décision de limoger le vice-président, Emmerson Mnangagwa, et par sa détermination apparente de faire de sa femme, Grace Mugabe, son successeur. Un mouvement populaire auprès des militaires. Emmerson Mnangagwa avait été dûment investi en tant que deuxième chef du Zimbabwe après l'indépendance. Pour la société civile, qui avait connu une répression croissante lorsque Mugabe s'est accroché au pouvoir, ce mouvement a offert au moins un changement et peut-être de l'espoir.

La société civile a **activement demandé la démission de Mugabe**, mais aussi la restauration et la protection de l'État de droit et des libertés fondamentales de la société civile. La société civile a aussi **appelé** à un vaste dialogue national et à ce que le processus de changement soit dirigé par des **civils** plutôt que par les militaires. Il convient de noter que des manifestations de grande envergure ont été autorisées pendant la dernière semaine du mandat de Mugabe et qu'elles n'ont pas été réprimées violemment comme par le passé. Un autre signe positif : **le pasteur Evan Mawarire**, leader du mouvement de contestation #ThisFlag, qui avait encouragé les Zimbabweens

à arborer le drapeau du pays pour protester contre la corruption, l'injustice et la détérioration économique, a été acquitté pour avoir tenté de renverser le gouvernement. Le pasteur Mawarire avait été **arrêté et détenu** en février à son retour au Zimbabwe depuis les États-Unis, et il avait été **arrêté à nouveau** lors d'une manifestation en juin.

Mais la société civile a rapidement tempéré son espoir de réalisme et a majoritairement résisté à la tentation de prendre les militaires pour des libérateurs, se rappelant peut-être ainsi de l'expérience récente de l'Égypte (*voir mai*) où beaucoup avait soutenu l'éviction d'un président impopulaire par l'armée, pour se retrouver finalement à vivre dans un état militaire. Comme en Angola (*voir août*), alors que tout changement était bienvenu après 37 ans de mauvaise administration, le nouveau président a, quant à lui, longtemps survécu au sommet d'un parti au pouvoir ayant commis de nombreuses violations des droits de l'homme et ayant joué un rôle actif dans la **répression brutale** de l'opposition. On peut difficilement dire qu'il a les mains propres. Dans tous les pays, il est rare que les militaires interviennent dans la politique intérieure, sauf pour défendre leurs propres intérêts et rarement pour soutenir la démocratie. Le cours des événements a été motivé par une querelle pour la succession au sein du parti au pouvoir, plutôt que par un quelconque désir de faire respecter les droits ou de rétablir la démocratie. Élément inquiétant, le président Mnangagwa a rempli son cabinet de vétérans du ZANU-PF et de membres de l'armée, institution à laquelle il a témoigné son appréciation. Des centaines d'arrestations et de détentions ont été signalées, entre autres celles des hommes politiques associés à Grace Mugabe, tandis qu'ont circulé des informations à propos d'un généreux **paquet de retraite** pour Robert Mugabe, comprenant un règlement financier, l'attribution de personnel et d'une résidence, ainsi que l'immunité face à des poursuites judiciaires.

En comparaison, le nouveau régime a **à peine reconnu** le rôle vital de la société civile dans la reconstruction du gouvernement zimbabween, et aucune tentative n'a été faite pour tisser des liens avec elle à un moment critique

ou pour rétablir les libertés restreintes. La veille du départ du président Mugabe, les étudiants de l'Université du Zimbabwe ont testé les limites de leur apparente liberté retrouvée en **manifestant** non seulement pour exiger un changement politique, mais aussi pour demander des réformes dans l'éducation. L'université avait été le théâtre d'une infâme violation des droits de l'homme en juin, lorsque un étudiant manifestant, **Fanuel Kaseke**, avait été enlevé, interrogé, torturé et détenu au secret pendant plus d'une semaine. En novembre, il semblait que le changement était à portée de main lorsque l'université a accepté de reporter les examens suite aux menaces de boycott des étudiants. Cependant, l'armée est alors intervenue et a ordonné que les examens se déroulent comme prévu. Des moments comme ceux-là ont permis au peuple zimbabwéen de vérifier la réalité et leur ont servi d'avertissements : ils ne devaient pas s'attendre à ce que de nouvelles libertés surgissent automatiquement. On soupçonnait que les manifestations ne seraient plus tolérées une fois que l'armée aurait atteint son objectif, à savoir garder le contrôle du pouvoir, parce qu'elles ne leur seraient plus utiles. Un événement convoqué par la société civile, la **National Peoples Convention** a également été victime d'une tentative de dissolution par la police.

Dans l'avenir, la société civile, au niveau national et international, a besoin d'être capable de s'adapter rapidement à la nouvelle réalité et d'affirmer et de défendre les droits fondamentaux. Les élections étant prévues pour 2018, le nouveau régime doit être soumis à un examen minutieux afin de mettre en place un gouvernement civil démocratiquement élu et responsable devant ses citoyens.

HONDURAS : LA RÉPRESSION AUGMENTE À MESURE QUE LA SOCIÉTÉ CIVILE SE MOBILISE CONTRE LA FRAUDE ÉLECTORALE

De nombreuses personnes soupçonnaient que **le pays** avait vécu une fraude électorale en novembre, lorsque le président sortant, Orlando Hernández, après un long et opaque décompte de voix, s'est présenté en clamant une mince victoire. Les observateurs électoraux ont critiqué le processus, bien que le gouvernement américain ait rapidement reconnu le résultat. En réponse, des manifestations de grand envergure se sont produites et la police les a accueillies avec une force meurtrière : au moment où le président Hernández prêtait serment, en janvier 2018, environ **32 personnes** avaient été tuées, **64 cas** d'attaques contre des défenseurs des droits de l'homme avaient été enregistrés et **182 plaintes** pour des abus avaient été déposées auprès du médiateur pendant la période postélectorale.

Beaucoup dans la société civile redoutaient la fraude électorale en amont des élections, dans un contexte où la démocratie est souvent compromise. Le parti au pouvoir est arrivé en 2009, dans les élections qui ont suivi le coup d'État. En 2015, le président Hernández avait obtenu un arrêt de la Cour Suprême lui permettant de **casser** l'interdiction constitutionnelle pour ainsi briguer un deuxième mandat consécutif et cela malgré les manifestations généralisées motivées par les révélations de financement irrégulier de sa campagne présidentielle de 2013. **Wilfredo Méndez** du **Centre pour la recherche et pour la promotion des droits de l'homme** se souvient de la prise de conscience et de la méfiance des jours qui ont suivi les élections :

Dimanche 26 novembre, la nuit des élections, le Tribunal électoral suprême (TSE, par ses sigles en espagnol) n'a pas annoncé les résultats, contrairement à ce qui était habituel. Lundi, quelques heures plus tard, après avoir compté 57% des voix, le TSE a annoncé un net avantage – environ cinq points de pourcentage – pour le candidat de l'opposition, Salvador Nasralla. Ce jour-là, tout le pays n'a pas parlé que de cela : comment on avait pu éviter la fraude à laquelle tous s'attendaient. Et puis, mardi, le système informatique s'est arrêté et nous avons attendu toute la journée des données qui ne sont jamais arrivées. Finalement, mercredi, vers midi, nous avons été surpris de constater que les résultats avaient changé en faveur de Hernández, qui quelques semaines plus tard, le 17 décembre, sera finalement déclaré vainqueur avec près de 43% des voix, contre 41,5% pour Nasralla.

Après l'annonce de résultats en faveur du président sortant, l'indignation a rapidement jeté les gens dans la rue mais ils ont été confrontés à la répression, poursuit Wilfredo :

L'Alliance contre la dictature, la coalition de l'opposition, a dénoncé la fraude et la population a manifesté pacifiquement pour exiger la transparence électorale et le respect des procédures démocratiques ; la répression a été sévère.

*L'opposition **avait demandé** l'annulation des résultats, mais l'appel **a été rejeté**. Cette décision était prévisible, étant donné que la Cour suprême, le ministère public et le Tribunal électoral sont tous subordonnés au président.*

Le peuple est descendu dans la rue, les dirigeants politiques de l'opposition sont restés fermes dans leurs revendications, et les leaders sociaux n'ont pas reculé. Les organisations de défense des droits de l'homme ont soutenu que les citoyens avaient le droit légitime de manifester – nous avons déclaré que les gens devaient manifester pour empêcher la consommation de cette violation de leurs droits



Une manifestation contre le président Orlando Hernández

Source: Getty Images

politiques qui affectera sans aucun doute l'exercice d'autres droits... Les gens se sont mobilisés plutôt contre la corruption qu'en faveur d'un candidat spécifique. S'il y avait quelque chose que Nasralla incarnait pour eux, c'était précisément ça, l'honnêteté.

La réaction du gouvernement a consisté à déclarer de manière immédiate l'état d'urgence pendant 10 jours, entraînant ainsi la restriction du droit à la liberté de réunion pacifique. On a averti les médias de ne pas diffuser les allégations de fraude de l'opposition et les manifestations ont été durement réprimées. Cela a fait plus de 30 morts, des dizaines de blessés, et des centaines de personnes ont été détenues arbitrairement. Il y a eu aussi des raids illégaux. Plusieurs vidéos tournées par des manifestants ont montré des agents de sécurité les poursuivant et même leur tirant dessus.

Début décembre, la police nationale s'est rebellée contre le président, déclarant qu'elle n'obéirait pas aux ordres illégaux lui demandant de réprimer les personnes mobilisées à cause d'un problème politique créé par le gouvernement. Après une journée de grève et après avoir conclu un accord salarial favorable, la police nationale est retournée dans les rues, soi-disant pour surveiller plutôt que pour réprimer les manifestations. Mais le comportement de la police a été atroce ; en plus des morts, nous avons vu se déployer une stratégie pour générer un climat de peur dans les rues, avec la persécution de dirigeants politiques et sociaux et des campagnes de dénigrement contre les défenseurs des droits de l'homme.

Comme on pouvait s'y attendre, les journalistes ont été confrontés à des restrictions à mesure que les manifestations postélectorales déferlaient. Trois journalistes étrangers ont été interdits d'entrée dans le pays, une station de radio a été fermée, un journaliste a été arrêté alors qu'il filmait une manifestation et plusieurs autres ont été attaqués par des policiers alors qu'ils couvraient des manifestations.

Les manifestants et les journalistes se sont heurtés à une machine de répression déjà bien huilée. La violence contre les activistes de la société civile et les journalistes est très fréquente : par exemple, le Honduras est considéré comme le pays le plus meurtrier au monde pour les militants écologistes. Des institutions judiciaires non indépendantes font de l'impunité un problème persistant : parmi les 69 cas documentés impliquant l'homicide de journalistes entre 2001 et 2017, 91% sont restés non résolus.

Pendant 2017 cette litanie de morts s'est poursuivie. Pour donner quelques exemples, en juin, le journaliste et candidat au Parlement, Victor Funez a été abattu ; en août, le chef du mouvement des agriculteurs, Jose Alfredo Rodriguez, impliqué dans un conflit foncier avec une entreprise, a été tué ; en septembre, Carlos

LE PEUPLE
HONDURIEN
A CHANGÉ;
AUJOURD'HUI
NOUS AVONS
UNE EXPÉRIENCE
DANS LES
MOBILISATIONS
QUE NOUS
N'AVIONS PAS
DANS LE PASSÉ



Willian Flores, animateur d'une émission télévisée qui critiquait souvent l'industrie extractive, a été assassiné ; en octobre, **Osmin España**, animateur d'une émission de télévision, et **Carlos Oveniel Lara**, caméraman, ont tous deux été **tués** dans deux attaques différents. Lorsque l'activiste transgenre **Sherlyn Montoya** a été retrouvée torturée et assassinée en avril, elle est devenue la septième membre de *Muñecas de Arcoiris*, une organisation pour la défense des droits LGBTI, à avoir été tuée depuis 2015. Dans le seul mois précédant les élections, **trois activistes de l'opposition** – **Isli Raquel Portillo**, **José Mario Discua** et **José Gonzalo Castillo** – ont été tués. Ces meurtres ont rendu ridicule la plate-forme contre le crime utilisée par le président **Hernández** pour se présenter à sa réélection.

Ces menaces directes et violentes ont été suivies de changements dans les lois afin de rendre plus difficile la contestation. En septembre, **le parlement** a introduit de nouvelles restrictions élargissant radicalement la définition d' « organisation terroriste ». Ainsi, il peut s'agir de tout type de rassemblement au sein duquel deux personnes ou plus s'accordent pour « subvertir sérieusement l'ordre constitutionnel » ou pour « provoquer un état de terreur dans la population ou dans une partie de celle-ci. » Une autre modification fait de la publication de fausses informations destinées à effrayer les citoyens ou mettre en danger la vie, la santé ou la propriété d'autrui, un délit pouvant entraîner jusqu'à trois mois d'emprisonnement.

Avant les élections, des tactiques de répression avaient déjà été appliquées efficacement au mouvement étudiant du pays. En juin, **Roberto Antonio Gómez**, père d'un leader étudiant renommé et porte-parole d'un groupe de parents d'élèves, a été assassiné. Au moment du meurtre de son père, **Andy Johan Gómez Jerónimo** se trouvait parmi les nombreux étudiants à être jugés pour des dommages présumés lors des manifestations de mai. En juillet, le leader du mouvement étudiant **Luis Joel Rivera Perdomo** a été tué chez lui par des personnes non identifiées. Les étudiants étaient engagés dans un conflit concernant le retrait de leur droit à participer au gouvernement de leur université et sur le non-respect par l'université des accords passés avec le mouvement étudiant.

Héctor Ulloa, du Mouvement universitaire progressiste, décrit comment les manifestations étudiantes ont été confrontées à la violence et à la criminalisation :

Les autorités universitaires ont utilisé le pouvoir judiciaire et les organes répressifs de l'État pour empêcher les étudiants de réclamer leurs droits à la participation. Les autorités universitaires ont poursuivi plus d'une centaine d'étudiants par le biais du ministère public. Au cours des dernières années, les étudiants occupant des locaux universitaires se sont faits expulser par la police entre cinq et six fois et, pour ce faire, la police a utilisé des gaz lacrymogènes contre les manifestations pacifiques des étudiants.

En 2017, trois étudiants ont été condamnés à entre trois et cinq ans de prison pour avoir participé au mouvement étudiant et 26 autres affaires en cours ont fait l'objet de poursuites judiciaires. En juin, la police nationale a dissous une manifestation contre la criminalisation du mouvement étudiant de la Faculté de chimie et de pharmacie dans une opération qui s'est soldée par six manifestants blessés.

D'autres affrontements violents entre des agents de la police et des étudiants ont été constatés en juillet, lorsque ces derniers manifestaient contre la criminalisation et contre la détention de personnes impliquées dans des manifestations précédentes. Eux aussi ont été confrontés à des gaz lacrymogènes et à d'autres arrestations. En **septembre** une autre manifestation a également été dispersée et plusieurs arrestations se sont produites. Bien que les étudiants aient fait appel directement au Parlement, ils savent que leurs chances sont maigres, comme le rapporte Héctor :

L'État a agi en collusion avec les autorités de l'université. Il les a soutenues en poursuivant les manifestants, en les expulsant et en réprimant leurs manifestations. En plus, nous avons été confrontés à la répression exercée par des sociétés de sécurité privées embauchées par les autorités universitaires. L'une d'elles travaille à l'intérieur de

l'université et a participé à de nombreux actes de violence contre les étudiants. Les autorités universitaires ont embauché un groupe de gars travaillant dans la sécurité des concerts, connus sous le nom de « gorilles », afin qu'ils les aident à vider les locaux de l'université occupée. Cela a abouti à de féroces batailles. Ils portaient des tuyaux et des chaînes, et ils ont blessé plusieurs étudiants qui ont fini à l'hôpital.

Les défis semblaient donc clairs pour ceux ayant contesté les résultats des élections. D'abord, la société civile a placé son espoir dans le système international, après que l'équipe d'observation de l'Organisation des États américains (OEA) a été fortement critique et que d'autres entités ont condamné la violence de l'État, comme le décrit Wilfredo :

Les observateurs internationaux ont été extrêmement fermes. Le chef de la mission d'observation de l'OEA a déclaré qu'il était impossible d'avoir une quelconque certitude sur les résultats des élections. Selon son rapport préliminaire, de nombreuses irrégularités, erreurs et problèmes systémiques ont réduit la confiance dans les résultats ; celle-ci ne pourra être rétablie que grâce à un accord entre les deux candidats pour réviser les registres électoraux, recompter les voix et résoudre toute divergence. Son deuxième rapport a entériné ces conclusions, même si le secrétaire général de l'OEA, Luis Almagro, avait déjà déclaré que le recompte des suffrages ne suffirait plus et qu'il était souhaitable de réorganiser des élections avec les garanties d'équité et de transparence nécessaires. Le 4 janvier 2018, Almagro a exhorté le Conseil permanent de l'OEA à approuver le rapport, puisqu'il conclut que les nombreuses irrégularités observées ne permettent pas la reconnaissance d'un vainqueur. Ainsi, son approbation soutiendrait la demande de réorganisation des élections avancée par l'organisation.

Trois rapporteurs spéciaux de l'ONU et de la CIDH ont condamné la répression et le Secrétaire général de l'OEA a demandé au

gouvernement hondurien de recevoir un délégué spécial de l'OEA qui informerait sur la situation des manifestations et sur la réponse de l'État.

La présence d'observateurs internationaux et de la presse internationale a jusqu'à présent été très importante pour faire ressortir la vérité en brisant ainsi le siège national sur les médias ; elle est maintenant plus nécessaire que jamais.

Cependant, étant donné que plusieurs États de la région, ainsi que les États-Unis, ont reconnu le président Hernández comme vainqueur, la pression internationale semble **s'essouffler** à mesure que l'année 2017 s'achève et que nous passons en 2018. D'ailleurs, plusieurs membres de l'OEA doivent tenir des élections en 2018 et ces mêmes États pourraient ne pas voir d'un bon œil un examen minutieux des scrutins. Si les États membres de l'OEA n'agissent pas de manière ferme et en consonance avec le rapport de son Secrétaire général, son rôle futur dans l'observation des élections sera sûrement remis en question.

Pourtant, même si la communauté internationale échoue au Honduras et que **les manifestations se poursuivent en janvier 2018**, Wilfredo se veut optimiste et continue à croire que son peuple continuera à se battre pour un avenir meilleur :

Il est important de noter que le peuple hondurien a changé ; aujourd'hui nous avons une expérience dans les mobilisations que nous n'avions pas dans le passé. Il n'y a pas longtemps, nous étions un peuple plutôt apathique et indifférent, mais une nouvelle conscience s'est forgée à la chaleur de la résistance contre le coup. Ainsi, en 2015, les révélations concernant des détournements de fonds à l'Institut hondurien de la sécurité sociale ont mobilisé de nombreuses personnes pendant des mois. C'était une mobilisation sans précédent qui a finalement permis la création de la Mission d'appui à la lutte contre la corruption et l'impunité au Honduras (MACCIH, par ses sigles en espagnol).

Le 6 janvier 2018, le peuple s'est jeté à nouveau dans les rues : **une manifestation** s'est tenue à San Pedro Sula et plus de 80 000 personnes y ont participé. Il y a de fortes chances pour que les pressions exercées au niveau national conduisent à un accord pour réviser la fraude électorale.

Le plus important, c'est que la population est maintenant consciente et qu'elle s'oppose à cette fraude électorale et à la corruption. Cela peut nous faire perdre un an maintenant, mais nous en fera gagner dix dans l'avenir grâce à la lutte contre la corruption et contre l'impunité. Le peuple hondurien mérite nos applaudissements ; il a montré qu'il ne veut plus que ce genre de politiciens continue à diriger le pays.

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME DE L'ONU : PROGRÈS, REVERS ET PROGRAMME DE RÉFORME DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

En novembre, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté **une résolution** parrainée par le gouvernement de la Norvège et émanant du CDH sur la protection des défenseurs des droits de l'homme. La résolution a appelé le système des Nations unies à sensibiliser sur la **Déclaration des Nations unies sur les défenseurs des droits de l'homme de 1998** et à un plus grand échange de bonnes pratiques en relation avec ladite déclaration. Bien que la résolution ait été adoptée par consensus, plusieurs gouvernements s'attaquant à la société civile, dont l'Azerbaïdjan, la Chine et la Turquie, ont fait part de leurs réserves sur le texte.

Phil Lynch de l'ISHR décrit le contexte de la résolution et, plus généralement, examine l'expérience de la société civile dans son travail avec le CDH en 2017 :

Dans un contexte qualifié par l'expert indépendant de l'ONU comme « une attaque sans précédent » contre les défenseurs des droits de l'homme, le CDH a adopté en mars une résolution consensuelle, parrainée par la Norvège, élargissant le mandat du Rapporteur spécial. En novembre, la Troisième commission de l'Assemblée générale des Nations unies a également adopté une résolution sur les défenseurs des droits de l'homme, même si le consensus masquait des fractures, la Chine se démarquant d'un paragraphe qualifiant de « légitime » le travail des défenseurs des droits de l'homme. Élément plus positif, la résolution de l'Assemblée générale a été coparrainée par des États de toutes les régions, entre autres un certain nombre d'États africains – comme le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Mali (voir décembre) – qui ne l'ont pas traditionnellement soutenue. Ces mêmes États ont récemment pris

L'INTIMIDATION ET
LES REPRÉSAILLES
CONTRE LES
DÉFENSEURS
DES DROITS
DE L'HOMME,
LES VICTIMES
ET D'AUTRES
PERSONNES
CHERCHANT À
COOPÉRER AVEC
LES NATIONS
UNIES VIOLENT
NON SEULEMENT
LES DROITS
DES INDIVIDUS
CONCERNÉS, MAIS
CONSTITUENT
AUSSI UNE
AGRESSION
CONTRE LA
SOCIÉTÉ CIVILE
ET CONTRE
UN ORDRE
INTERNATIONAL
BASÉ SUR DES
RÈGLES





Political Prisoner Survivor, une exposition de rue qui met en lumière le prix élevé des violations des droits humains. Dans l'exposition, des militants iraniens des droits de l'homme soulignent le massacre de 30 000 prisonniers politiques en 1988.

Source: Getty Images

des initiatives législatives au niveau national en faveur de la protection des défenseurs des droits de l'homme.

Le travail des défenseurs des droits de l'homme n'a peut-être jamais été si important ni si dangereux. Alors que l'espace se referme au niveau national, de plus en plus de défenseurs des droits de l'homme cherchent à utiliser le système international des droits de l'homme pour dénoncer les violations, pour encourager la reddition de comptes, pour obtenir justice et pour protéger et accroître la pression afin d'obtenir des changements au niveau national. Le CDH est un mécanisme clé pour la société civile à cet égard.

Bien que les actions au Myanmar et au Yémen (voir août et septembre) aient constitué des événements positifs de grande importance, l'année 2017 a également été marquée par l'inaction dans nombre d'autres situations graves. Ainsi, le Conseil ne s'est pas attaqué aux violations flagrantes et systématiques commises par les États, comme cela a été le cas au Bahreïn, en Chine, en Égypte, aux Philippines, en Turquie et au Venezuela, pour ne nommer que quelques exemples. Et ceci en dépit du fait que les situations dans ces pays remplissent manifestement les critères d'action objectifs définis par un groupe de plus de cinquante États à travers des déclarations communes menées par l'Irlande en 2016 et par les Pays-Bas en 2017. Le manque de leadership et de volonté politique

des États, plutôt que le manque d'informations, de moyens ou d'outils reste le principal obstacle à l'efficacité du Conseil.

Lorsqu'on lui a demandé si l'espace et les conditions de la société civile dans les processus du CDH se sont améliorés ou aggravés en 2017, Phil nous dépeint une image mitigée, avec des progrès mais aussi des reculs, notamment sur la question cruciale qu'est la sécurité du personnel de la société civile travaillant avec le CDH. Se sent-il à l'abri de représailles venant de leur État ? :

*L'intimidation et les représailles contre les défenseurs des droits de l'homme, les victimes et d'autres personnes cherchant à coopérer avec les Nations unies violent non seulement les droits des individus concernés, mais constituent aussi une agression contre la société civile et contre un ordre international basé sur des règles. Un **rapport de septembre** du Secrétaire général des Nations unies a trouvé des preuves profondément troublantes concernant « une stratégie de la part de certains États pour empêcher les activités des individus fournissant des informations ou coopérant autrement avec les Nations unies. » Ce rapport a souligné que l'incidence des représailles est devenu de plus en plus large et que les moyens utilisés sont de plus en plus brutaux. Il a repéré des cas d'interdiction de voyage au Bahreïn et en Arabie saoudite ; le gel des avoirs d'OSC en Égypte ; l'intimidation de défenseurs des droits de l'homme en Inde et au Myanmar ; la torture de défenseurs des droits de l'homme au Burundi et en Égypte ; la détention arbitraire de défenseurs des droits de l'homme en Chine, aux EAU et en Ouzbékistan ; et le meurtre de défenseurs des droits de l'homme au Honduras, entre autres. Encouragé par ce rapport, ainsi que par les revendications stratégiques des OSC, le Conseil a adopté **une résolution** sur les représailles en septembre ; la première résolution de ce genre depuis 2013.*

La résolution, dirigée par un groupe central comprenant les Fidji, le Ghana, la Hongrie, l'Irlande et l'Uruguay, a affirmé le droit de tous à un accès et à une communication sûre et sans entrave aux organes

internationaux des droits de l'homme. Elle a également mandaté le Conseil pour la création d'un système de dialogue dédié au traitement des actes d'intimidation et de représailles, et a affirmé les responsabilités particulières des membres du Conseil, du président et des vice-présidents dans l'enquête et dans la promotion de la reddition de comptes concernant de tels actes. La création d'un système de dialogue spécifique au sein du Conseil augmentera la visibilité des actes d'intimidation et de représailles, fournira une plate-forme pour dénoncer et établir la responsabilité pour ces actes, et augmentera le coût politique pour leurs auteurs.

Avant le vote de la résolution, cinquante OSC du monde entier ont appelé les États membres à rejeter les 19 amendements hostiles proposés par la Chine, l'Égypte, l'Inde, la Russie et le Venezuela. Ce n'est peut-être pas une coïncidence si chacun de ces États ont été accusés par le Secrétaire général des Nations unies et par les experts de l'ONU d'avoir commis des représailles au cours des dernières années. Malgré ces efforts hostiles, l'adoption finale d'une résolution substantielle et déterminée par une écrasante majorité envoie un message clair : les représailles ne seront pas tolérées et doivent cesser.

Considérant les efforts de la société civile pour ouvrir le CDH et le rendre plus efficace, Phil souligne l'existence d'un programme clair au sein de la société civile pour le réformer, bien qu'il n'ait qu'en partie porté ses fruits jusqu'à présent :

Le monde a besoin d'un organe de haut niveau légitime et influent qui soit accessible, efficace et qui protège les titulaires des droits, leurs défenseurs et les victimes.

En 2016, lors du 10ème anniversaire du Conseil, un groupe de vingt OSC, coordonné par ISHR, a élaboré une série de recommandations pratiques pour le renforcer. En 2017, certaines de ces recommandations ont été reprises par des États progressistes, en partie en réponse à une

offensive problématique des États-Unis voulant réformer le Conseil, démontrant ainsi combien les crises peuvent créer des opportunités. Plus important encore, lors de la 35ème session du Conseil en juin, les Pays-Bas ont travaillé en étroite collaboration avec l'ISHR et avec Human Rights Watch afin d'élaborer une déclaration conjointe, par la suite approuvée par près de cinquante États de toutes les régions, décrivant une série d'onze mesures visant à renforcer la légitimité et l'efficacité du Conseil, et engageant les États à les respecter.

Entre autres mesures, les États signataires se sont engagés à s'efforcer d'organiser des élections compétitives au Conseil et à soutenir les candidats s'appuyant principalement sur des considérations basées sur les droits de l'homme. Les États responsables de violations flagrantes et systématiques des droits de l'homme ou refusant de coopérer pleinement avec l'ONU et de faire respecter un ordre international fondé sur des règles, ne devraient pas avoir leur place au Conseil. L'actuelle participation du Burundi au sein du Conseil, ainsi que l'élection de la RDC, montrent qu'il est urgent de mettre en œuvre cet engagement.

Les États ayant signé la déclaration commune dirigée par les Pays-Bas se sont également engagés à s'appuyer sur des critères objectifs et basés sur les droits de l'homme pour déterminer la manière dont le Conseil devrait réagir aux situations préoccupantes. Ces critères prennent en compte si les experts des Nations unies en droits de l'homme ont fait des recommandations ou ont appelé à l'action, l'étendue de la coopération du pays avec le système des droits de l'homme des Nations unies et la situation des défenseurs des droits de l'homme et d'autres acteurs de la société civile dans le pays. Une telle approche a longtemps été préconisée par les OSC et il incombe maintenant aux États de faire preuve d'un leadership basé sur des principes dans l'application des critères définis. Si un petit État tel que l'Islande peut mener une déclaration conjointe portant sur les

exécutions extrajudiciaires aux Philippines, comme il l'a fait lors de la 35ème session du Conseil, en juin, il appartient alors à d'autres États attachés aux droits de l'homme et à leurs défenseurs de faire preuve d'une détermination similaire. Les OSC ont de moins en moins de patience à l'égard des États adhérant à des engagements rhétoriques sur des questions thématiques relatives aux droits de l'homme, mais qui n'abordent pas ces questions dans des situations où des intérêts politiques, économiques ou d'autre type sont en jeu.

Dans un monde où les droits de l'homme font l'objet d'une attaque sans précédent depuis la naissance du système des Nations unies, Phil conclut que le CDH doit avancer dans sa réforme s'il veut devenir l'organe qu'il devrait être :

Le Conseil approche un moment critique en 2018. Il est clair qu'il devra renforcer son approche de la prévention et de la mise en œuvre, rationaliser et améliorer l'efficacité de ses méthodes de travail et trouver des moyens pour renforcer la coopération et le respect des normes d'adhésion afin de devenir l'organe crédible et réactif dont le monde a besoin.

La société civile doit être un partenaire indispensable pour soutenir les efforts des États partageant la vision d'un Conseil qui deviendrait un mécanisme essentiel pour la surveillance et la dénonciation des violations, et pour la responsabilisation des auteurs ainsi que pour l'accès aux recours et à la justice pour les victimes. Un programme de réformes motivé principalement par un désir d'efficacité ou conçu principalement par des diplomates et des groupes de réflexion internationaux ne sera pas adapté et ne répondra pas aux besoins réels et urgents des titulaires de droits, des défenseurs des droits de l'homme et des victimes sur le terrain.